

Procès-verbal de la réunion du comité de La Veille
Tenue à Wavre – square Leurquin 43
Le 16 février 2026 – 20h

Présents : DECAMPS Pierre, GOOVAERTS André, VANDEUREN Marie-Agnès, JANSSENS Michel (en visio), KAISE Grégory (en visio), MAMMERICKX Sabine, MARCHI Sylvain, D'HUART Philippe, STEVENS Marie-Joëlle

Invitée : LENOTTE Manon

Excusées : PABLOS MARTIN Carmen, WEILER Silvia

Ordre du jour

- Bilan comptable année 2025
- Budget 2026
- Aarschot / Namur en chœur
- Planning journée 29 mars
- Evolution du répertoire
- Rencontre chants du monde
- Tour de table et divers

Discussion, décisions, points d'action

Aarschot

Michel signale qu'il a fait le versement pour Aarschot.

Y participent :

La Vielle : 30 choristes

La Poutre : entre 30 et 35 choristes (y compris le petit chœur)

! Manon, Gene et Philippe ne doivent être comptés qu'une fois

Total : environ 65 personnes

Michel et Manon ont chacun de leur côté demandé un devis :

Autocars Leonard : 1.395€ (78 personnes)

Autocars Star : 1.099€ (70 personnes)

Pour la Poutre, Manon offre le voyage aux choristes mais pas aux accompagnants qui souhaitent venir

Sylvain s'est renseigné de son côté auprès de la SNCB pour un tarif groupe : si nous décidons d'aller en train, lorsqu'on achète des places « groupe » les places sont réservées et on ne serait pas dispersés dans plusieurs wagons, ce qui répond à la crainte de Manon pour les jeunes de son chœur.

LA VIELLE ASBL
Avenue Comte de Namur, 19
1300 WAVRE

prix adulte : environ 6,5€/personne pour un trajet Wavre – Aarschot.

Point de départ unique : à valider plus tard

Option : la Vielle pourrait offrir aux choristes le trajet en car

Action : Refaire un referendum - qui veut venir en bus et qui veut une place pour un accompagnant

Bilan 2025 :

Michel présente le bilan 2025 qui est légèrement en négatif dû au fait d'avoir déjà payé l'acompte de 5.053€ pour le concert de 2027 (sur un total d'environ 13.000€).

Autrement nous aurions été en bénéfice. Nous pouvons donc dire que les comptes sont en équilibre.

Wavre sans glace : nous avons été payés.

Les comptes doivent être finalisés pour avril car il faut faire une A.G. en mai.

Il faudra peut-être payer déjà des frais à Justin en 2026.

André a une réunion avec lui en mars pour discuter de ce point entre autres.

Il va falloir lancer un dossier sponsoring, etc... pour le concert des 60 ans.

Greg indique que la base du dossier est déjà prête.

Journée du 29 mars

Les salles de l'Herbatte sont déjà réservées.

L'horaire total de la journée doit être fixé : rendez-vous à 9h45 pour un démarrage effectif à 10h.

Fin prévue à 17h.

Le bar peut être ouvert mais avec participation.

Attention c'est le week-end du changement d'heure !

Pierre communiquera aux choristes début Mars via mail et Whatsapp.

Evolution du répertoire

Si des choristes ont des desiderata ils peuvent les communiquer, mais c'est le comité musical qui décide du répertoire.

Le medley qu'on devait travailler n'étant pas prêt, André annule le prochain pupitre prévu le 13 mars. Pierre se charge de libérer la réservation.

Rencontre chants du monde

Pour le concert commun que nous aurons le lendemain de notre concert du 60è, leur répertoire est semblable au nôtre même si chants plus anciens comme « mon amour de St Jean » ; ils chantent avec partition.

13 mars 2027 : nous chantons seuls et le lendemain ils feront la première partie et nous chantons ensuite.

Fête de la musique à Nivelles (Vauxhall) nous serons aussi avec Chants du Monde en 2027.

Divers et tour de table :

Pierre a reçu un courrier sur les *subsides* (375€) suite au changement de majorité ;
Ils ne seront plus automatiques et seront analysés par le collège communal ; il faudra remplir un formulaire et il faudra prouver la bonne utilisation des subsides ; Mich souligne que l'achat des partitions, la location de la salle plus cotisations A cœur Joie, on est déjà au-dessus des 500€ et il y a encore les frais de photocopie en plus.

Nos différentes prestations témoignent bien de notre activité d'utilité publique (concert à la résidence du Plateau, Wavre sans glace, Wavre solidarités etc...)

Marie-Jo souligne qu'on remplit déjà un formulaire similaire pour A cœur Joie, donc le travail est déjà à moitié fait.

Volontariat auquel participent Pierre et MJ ; il y a une proposition d'*assurance* qui est peut-être utile
Greg indique que sur le site d'A cœur joie il y a les pdf des assurances qui nous couvrent déjà.
Philippe se charge d'analyser le document et de comparer avec les assurances ACJ.

Pierre propose une sortie Vielle à *Pairi Daiza* ; il y a un bulletin de réservation « groupe » qu'on pourrait faire après les 60 ans.

Greg indique que Pairi Daiza organise des festivités à Noël, en été et à Halloween ou des groupes externes montrent leurs capacités et on pourrait envisager d'y participer.

André a un point à propos de L'enfant des Cèdres
Ils demandent un contrat, chose dont on n'a pas l'habitude
André ne tient pas à s'en occuper ; il faut bien définir le contenu (accès aux compteurs électriques, vestiaires, et tutti quanti) plus contact sur place à disposition.
Le contrat devrait être prêt asap.

IL y a aussi la partie technique, il faut un podium de x, des prises xx, etc ...

Marie-Agnès propose de s'en charger, Philippe peut aider également.

Sabine, Sylvain, Philippe Marie-Agnès, Michel : rien à ajouter

Greg : alimente le site autant qu'il peut ; d'autre part, avec Quentin ils sont 8è sur la liste et dès qu'on est 5è l'enfant peut arriver d'un instant à l'autre, et Greg sera alors absent pendant environ 4 mois.

M-J : pour le 29/3 – journée de chants de Céline Dion- elle s'est inscrite, donc elle doit trancher ; on pourrait dorénavant annoncer ce genre d'activité à une réunion de rentrée en septembre au lieu de l'annoncer plus tard dans l'année.

Info **Pierre** : régionale ACJ Brabant Wallon Namur – dans le cadre de la gestion des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Michou, Philippe et Pierre rencontreront Marie Thomas. Michou reprendra cette gestion à partir de cette année.

Pierre sera absent le 27 février et le 27 mars.

Orianne, ne souhaitant pas être reconduite, terminera son mandat de présidente ACJ en juin.

Fin de la réunion à 22h

LA VIELLE ASBL
Avenue Comte de Namur, 19
1300 WAVRE

Marie-Agnès Vandeuren
Secrétaire de l'Organe d'Administration de l'ASBL La Vielle